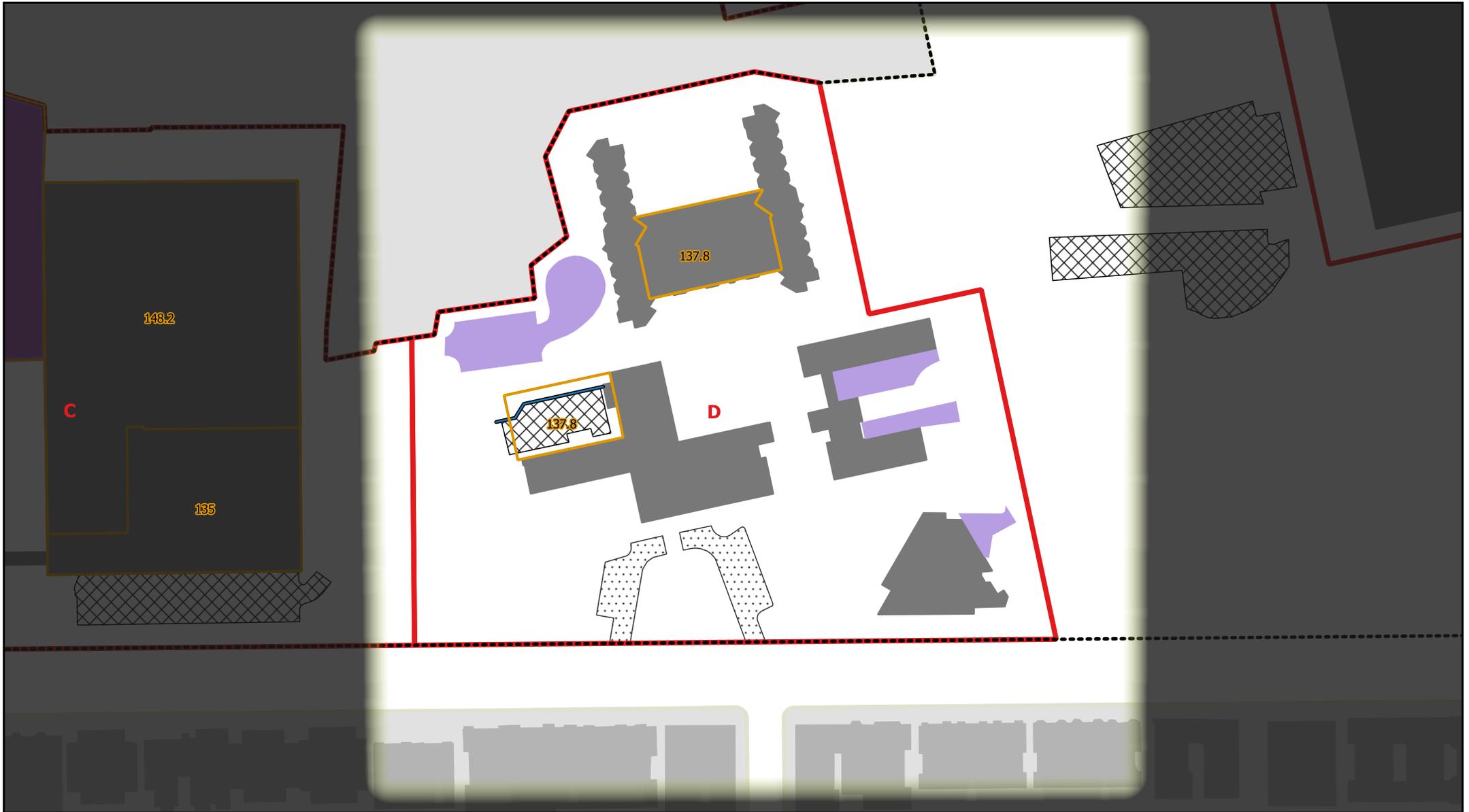


# ANNEXE G - PAVILLON J-A DE SÈVE ET RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



## Légende

- Territoire d'application
- Aire d'implantation
- 000 Hauteur altimétrique maximale
- ▭ Secteurs
- ▨ Aire de stationnement extérieure à retirer
- ▨ Aire de stationnement extérieure conservée
- Bâtiments de l'université
- Mur de soutènement



Sources : Ville de Montréal et Université de Montréal.  
 Cartographie : Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Direction de l'urbanisme.  
 Octobre 2020